

PRIÈRES.

La Chambre des communes, par son Greffier, transmet un message par lequel elle retourne le Bill de divorce suivant,

Et informe le Sénat qu'elle a adopté ce bill, sans modification:—

Bill (D-17), intitulé: "Loi pour faire droit à Donald John McGillivray".

La Chambre des communes, par son Greffier, transmet également un message par lequel elle retourne les témoignages, etc., déposés devant le comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition sur laquelle est fondé le Bill de divorce susmentionné.

L'honorable sénateur Macdonald, C.P., dépose sur la Table:—

Décrets, ordonnances et règlements statutaires publiés dans la *Gazette du Canada*, n° 13, en date du 13 juillet 1955. (Versions anglaise et française).

Rapport annuel pour l'année financière 1954-1955 de la Commission de conservation des forêts des Rocheuses orientales. (Texte anglais).

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Godbout propose que le Bill (508), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent", soit maintenant lu une deuxième fois.

Après débat, et—

Étant posée la question sur ladite motion,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ledit bill est alors lu la deuxième fois.

Ordonné: Que ledit bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une troisième lecture demain.

Le Sénat s'ajourne.